



### ***Déclaration préalable de FO:***

**FO tient à exprimer ses préoccupations** quant à la décision de mettre fin à l'équipe régionale cadre et à la réaffectation des agents dans d'autres agences. Cette réorganisation, bien que justifiée par des impératifs organisationnels ou économiques, soulève des enjeux humains majeurs qu'il est indispensable de prendre en compte pour garantir des conditions de travail sereines et respectueuses des agents concernés.

En effet, le reclassement des agents peut entraîner plusieurs risques psychosociaux (RPS) si une vigilance accrue n'est pas mise en place :

- Stress et incertitudes liés au changement de missions, d'environnement professionnel et à la perte des repères habituels.
- Surcharge de travail potentielle dans les agences d'accueil, qui pourraient déjà être sous tension.
- Risque d'isolement pour les agents qui perdent leur dynamique de groupe et leur identité professionnelle au sein de l'équipe régionale.
- Démotivation et perte de sens, en particulier si les nouvelles affectations ne tiennent pas compte des compétences et aspirations des agents.

**FO insiste sur la nécessité** d'un accompagnement humain et individualisé des agents dans cette transition :

1. Des entretiens individuels doivent être systématiquement organisés pour permettre un dialogue ouvert et constructif.
2. Un suivi psychologique adapté, à la fois préventif et curatif, devrait être proposé pour soutenir les agents face aux changements.
3. Des garanties sur les conditions de reclassement (missions, localisation, charge de travail) afin d'éviter toute dégradation des situations professionnelles et personnelles.
4. Un soutien managérial renforcé pour faciliter l'intégration dans les nouvelles équipes et prévenir les tensions.

Enfin, nous demandons la mise en place d'un dispositif de suivi spécifique permettant d'évaluer, sur la durée, les impacts de cette réorganisation, tant sur la santé mentale que sur les conditions de travail des agents concernés.

**FO reste particulièrement attentif** à l'évolution de la situation et veillera à ce que les droits et la santé des agents soient préservés dans ce contexte de réorganisation

Une déclaration commune avec le FSU sur une procédure de Danger Grave et Imminent qui a fait progresser la question de la Sûreté et de la Sécurité à France Travail (cf annexe)

### **Situation à MAYOTTE :**

Les différentes organisations syndicales expriment leur solidarité à l'égard de nos collègues de Mayotte. La Direction nous informe sur l'urgence humaine et, à la demande des élus, va se renseigner sur la possibilité légale de mettre en place une cagnotte.

**FO est favorable à la mise en place d'une cagnotte et exprime sa solidarité à l'égard de tous les Mahorais.**

